

« PREPARER VOS EQUIPES AUX NOUVELLES MODALITES D'EVALUATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX »

Selon le décret n°2022-695 du 26 avril 2022

TAUX DE SATISFACTION :
en cours



DURÉE

28 heures (4 jours)
9h00-16h00



DATE ET LIEU

Du 06 au 09 juin 2023
Lieu : Hôtel Les Galets
Rouges à Bouillante
<https://www.lesgaletsrouges.com>.



PUBLIC VISE

Directeurs, cadres de service,
référent qualité, responsable
qualité



PRE-REQUIS

Pas de prérequis spécifique
Inscription selon cahier des
charges



DÉLAI D'INSCRIPTION

Les inscriptions (devis signé
avec bon pour accord)
doivent être réalisées un mois
avant le début de la formation



COUT

Tarif individuel de 1200,00€



FINANCEMENT

Plan de développement des
compétences, financement
personnel



HANDICAP

Accessible après étude de situation



CONTACT

Madame Patricia BAILLET
Directrice administrative FORM'ACTION
patricia.baillet@formaction.org
<https://www.formaction.org>
Tel : 0590 93 01 16 - 0690 05 44 99

Depuis la loi du janvier 2022 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.

Le décret n°2022-695 du 26 avril 2022, en instituant un référentiel national commun à tous les ESSMS précise le socle d'un nouveau dispositif d'évaluation centré sur la personne accompagnée.

Afin d'accompagner les cadres des ESSMS à répondre aux exigences de ce nouveau dispositif et ainsi leur doter d'outils fiables pour la mise en œuvre des procédures de l'évaluation, l'Ecole Form'Action propose 4 jours de formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mesurer l'évolution du secteur social la loi de janvier 2002 rénovant l'action et sociale et médico-sociale
- Observer les évolutions législatives qui conduit à la nouvelle évaluation
- Identifier et comprendre les enjeux et les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- Comprendre comment anticiper et appréhender les nouvelles modalités d'évaluation au sein des ESSMS pour ne pas subir l'Évaluation de la Qualité des ESSMS
- Définir une stratégie de préparation de la visite des organisme accrédités
- Pourquoi et comment préparer ses usagers leurs entretiens d'évaluation
- Préparer les éléments d'évaluation et de preuves justificatives
- Maîtriser le développement des 03 Chapitres constituant l'Évaluation
- Maîtriser les 18 Critères Impératifs qui sont des exigences de la H.A.S.
- Comprendre la Cotation et ses incidences

CONTENU

SÉQUENCE 1 : Approche juridique

SÉQUENCE 2 : Démarche qualité

ORGANISATION DE L'ACTION

Intervenants :

- Gilbert CONGRE : Past D.G.S. Association Secteur Médico-Social ; Intervenante évaluation ESSMS (Version 2 H.A.S.) ; Manager de transition ; Formateur dans le secteur des ESSMS
- Murielle VAIRAC : Juriste, politiste, maître de conférences associée à l'Université des Antilles

Modalités : Formation en Présentiel

Moyens pédagogiques et techniques : les apprenants sont accueillis dans une salle dédiée à cette formation, avec des moyens pédagogiques adaptés

Méthodes d'intervention : apports théoriques - mise en situation - études de cas

Modalités d'évaluation de la formation : recueil des attentes des participants ; questionnaires d'évaluation

VALIDATION

Une attestation de fin de formation est remise aux participants.